



COMITE DES FETES DE SALEUX

Règlement du concours de dessin

« Pâques et Printemps »



Organisé du **1^{er} au 18 avril 2021** par le Comité des fêtes de Saleux.

Article 1

Le thème défini pour le concours de dessin d'avril 2021 est « **Pâques et Printemps** ».

Article 2

Le concours de dessin est ouvert aux **enfants de 2 à 12 ans**. La participation à ce concours est gratuite. Un seul dessin par personne est autorisé.

Article 3 :

Les dessins doivent être réalisés au **format A4, manuellement**. Toutes les techniques sont acceptées : peinture, feutre, crayon, collage... Les dessins numériques ne sont pas autorisés.

Article 4

Au dos du dessin doivent obligatoirement figurer le nom, le prénom, l'âge, l'adresse du participant et le numéro de téléphone des parents. Le dessin doit être déposé en mairie ou dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 18 Avril 2021.

Article 5

Les dessins reçus seront répartis, en fonction de l'âge des participants dans l'une des trois catégories suivantes :

- Catégorie 1 : Enfants de 2 à 5 ans
- Catégorie 2 : Enfants de 6 à 9 ans
- Catégorie 3 : Enfants de 10 à 12 ans

Deux lots seront offerts dans chaque catégorie afin de récompenser les plus beaux dessins.

Article 6

Les dessins seront présentés sur la page Facebook « Mairie de Saleux » afin de procéder aux votes du 20 au 30 avril.

Article 7

Les votes se feront en cliquant « J'aime » sur les dessins préférés mis en ligne sur la page Facebook « Mairie de Saleux ».

Article 8

Les gagnants seront appelés début mai 2021 pour venir récupérer leur lot en mairie.

Article 9

L'organisateur est libre d'utiliser les dessins comme il le jugera utile pour son action. Aucun nom et prénom ne sera affiché publiquement.

Article 10

Le simple fait de participer implique l'acceptation du présent règlement par les responsables légaux des enfants.

